



Le cabinet JURISBELAIR, cabinet d'avocats interbarreaux Marseille/Aix-en-Provence pluridisciplinaire, spécialisé en droit des assurances, réparation du préjudice corporel, droit immobilier et droit du recouvrement de créances, recherche un avocat collaborateur (H/F) pour son pôle préjudice corporel/assurances basé à Marseille.

L'équipe intervient dans le contentieux des accidents de la route (civil et pénal), mais également en responsabilité civile et garanties de catastrophes naturelles.

Notre cabinet en croissance recherche un confrère bénéficiant de compétences et/ou d'une première expérience réussie (entre 1 an minimum et 3 ans ou plus) en réparation du préjudice corporel.

Impliqué(e), consciencieux(se), autonome, ouvert(e) et doté(e) de l'esprit d'équipe, vous aurez la possibilité d'intégrer un cabinet marseillais établi, à taille humaine, dynamique et expérimenté dans de nombreux domaines, exerçant de surcroît dans une bonne ambiance et des conditions de travail valorisantes.

L'obtention du permis B est appréciée.

La rétrocession d'honoraires sera abordée en fonction du profil et de l'expérience.

Le poste est d'ores et déjà ouvert.

Nous vous prions de nous adresser vos CV et lettre de motivation.